

GRAND CONSEIL L'aide au rapprochement des communes en question.

Le Parlement se penche sur les fusions

LAURENT SAVARY

Trois projets de fusions de communes ont passé avec succès l'épreuve des urnes en 2014 dans le canton: Sion avec Les Agettes, Crans-Montana avec Chermignon, Montana, Randogne et Mollens, ainsi que cinq communes dans la vallée de Conches.

Le Grand Conseil se prononçait hier sur ces projets. Si tous les groupes politiques ont accepté l'entrée en matière, les questions n'ont pas manqué.

La question du fonds d'aide aux fusions est revenue à plusieurs reprises lors des débats. «Combien reste-t-il dans ce fonds? L'Etat pourra-t-il assumer les prochaines fusions? Est-ce que le fonds est touché par les coupes budgétaires?»

La réponse du conseiller d'Etat Maurice Tornay a rassuré les députés. «Que le fonds soit couvert ou pas, les communes ne sont pas prétéritées grâce au postfinancement. Elles touchent ce que la loi leur permet dans tous les cas.» Actuellement, ce fonds affiche un bilan négatif «de 2,5 millions, mais l'Etat ne doit pas faire d'épargne, alors qu'il peine à faire tourner le ménage». Bruno Clivaz (PDC du Centre) estime qu'il y a quand même une inégalité de traitement de cette aide, puisque le soutien de l'Etat est de 42 francs par habitant pour Sion et 3000 pour Conches.

SION: UNE PREMIÈRE HISTORIQUE

En s'intégrant dans la commune de Sion, Les Agettes vont changer de district passant de celui d'Hérens à Sion. «C'est une première historique qu'il faut souligner», relève Alwin Steiner, le jaune haut-valaisan qui préside de la commission des institutions et de la famille. La libérale-radical Stéphanie Favre a profité de ce point pour placer une première banderille pour un autre débat en affirmant que «la volonté populaire s'inscrit dans la vision d'une révision des cercles électoraux». La fusion représente aussi pour les députés un défi pour l'aménagement du territoire. «C'est la

première fois qu'une commune de plaine monte jusqu'à 2000 mètres par une fusion», lance le Vert Christophe Clivaz. Et d'ajouter que ce nouveau développement de Sion représentera un nouveau défi tant au niveau du tourisme que de la gestion des résidences secondaires.

La réduction des conseillers

L'UDC Dionys Fumeaux a profité de cette entrée en matière pour revenir sur la réduction des conseillers à Sion prévue en même temps que la fusion avec Les Agettes. «Il n'y avait clairement pas unité de matière et les deux sujets auraient dû être séparés. Cette manière de faire est antidémocratique.»

Des propos qui ont fait réagir le socialiste Gaël Bourgeois. «Je suis outré par l'attitude de l'UDC qui n'accepte pas la décision de 87,9% des citoyens.» Christophe Clivaz, par ailleurs conseiller communal sédunois pour les Verts, estime que la question posée par l'UDC est légitime, mais le score ne prête pas à discussion.

CRANS-MONTANA: LA PÉTITION ÉTONNE

La fusion de Crans-Montana, si elle est la seule à avoir porté également sur un contrat de fusion, suscite des oppositions. Notamment une initiative communale que le Conseil communal de Chermignon a déclarée irrecevable.

Plusieurs députés ont demandé au conseiller d'Etat Maurice Tornay de clarifier la situation avant que le Grand Conseil ne prenne position. «L'initiative ne peut s'appliquer qu'à un règlement. Il y a eu deux votes de la population qui n'ont fait l'objet d'aucune contestation. La décision de la commune devrait être confirmée. Pour le moment, il n'y a aucun recours.»

A quatre au lieu de six

Laetitia Massy (PLR), Sonia Z'graggen-Salamin (AdG), Jean-Claude Savoy (PDC du Centre) notamment ont relevé qu'une occasion avait été manquée à

Crans-Montana pour réaliser «une seule commune entre Lienne et Raspile».

Trois députés du district de Sierre qui n'ont pas caché le fait que leur district est un exemple à suivre avec une fusion réalisée en Anniviers, celle à venir de Crans-Montana et une en préparation sur le coteau de Sierre.



EN BREF

SAINT-MARTIN Louis Moix ne remplira pas

Président de Saint-Martin, Louis Moix ne se représentera pas à la tête de l'exécutif. Agé de 75 ans, il avait annoncé il y a quatre ans ne vouloir effectuer qu'un mandat. En février, il n'avait pas souhaité se prononcer définitivement sur les prochaines élections. Hier, il a par contre annoncé officiellement qu'il ne remplirait pas à la tête du Conseil municipal composé de quatre autres représentants du PDC, d'un du PLR et d'un UDC.

«C'est un travail extraordinaire, prenant et très intéressant et varié», a-t-il déclaré. «Maintenant j'ai ma belle jeunesse à vivre», a-t-il continué en souriant. Son successeur pour les communales devrait être connu dans un proche avenir. **CKE**



CHRISTIAN HOFMANN

AGENDA VENDREDI 11 MARS

Théocafé sur les religions

ARDON Un théocafé sur le thème «Religions différentes - vivre ensemble» sera organisé le vendredi 11 mars à 20 h à La Pontaise. Le pasteur Timothée Reymond animera la discussion.

PUBLICITÉ

Nominations UBS Valais de g. à dr. : au rang de Directeur adjoint : Herbert Blatter, au rang de Sous-directeur: Kurt Burgener, Damien Gex, Chrys Heizmann et Ariane Zufferey, au rang de Fondé de pouvoir: Alexandre Aviolat, Yann Malfanti, Raphaël Nicollerat, Flavio Schmid et Leïla Tridondane



Nominations UBS Valais de g. à dr. : au rang de Mandataire commercial : Lukas Burgener, Julien Méroz, Fabian Mutter, Michaël Rapillard, Yvonne Schirmer et Corinne Schnydrig



Toutes nos félicitations

Nous avons le plaisir de féliciter chaleureusement nos collaboratrices et collaborateurs nouvellement promus et les remercions de leur engagement.

ubs.com/suisse

